

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

RCS - Unité de recherche - Religion, culture et société

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Institut catholique de Paris - ICP

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D



Au nom du comité d'experts :

Frédéric Gugelot, président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Frédéric Gugelot, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

M. Philippe Hamman, Université de Strasbourg (vice-président),
représentant du CNU

Mme Cécile Caby, Sorbonne Université

M. David Douyere, Université de Tours

Mme Vincente Fortier, Centre national de la recherche scientifique - CNRS

Experts : Mme Divina Frau-Meigs, Université Sorbonne Nouvelle

M. Sebastian Hüscher, Aix-Marseille Provence méditerranée

M. Olivier Perru, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

M. Eric Rostang, Aix-Marseille université - AMU, Personnel d'Appui à la
Recherche

Mme Nathalie Siffer, Université de Strasbourg

Mme Claire Toupin-Guyot, Sciences-Po Rennes

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Ronald Shusterman

REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

M. Emmanuel Petit, ICP

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Religion, Culture et Société
- Acronyme : UR RCS
- Label et numéro : EA 7403
- Composition de l'équipe de direction : M. Vincent HOLZER (directeur), M. Charles BOBANT (ingénieur de recherche), Mme Emmanuelle CHABERT (responsable administrative)

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS5 Cultures et productions culturelles

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Les recherches de l'unité sont organisées autour de quatre pôles. À l'intérieur de chaque pôle, l'activité est structurée en équipes de recherche. Pour la période évaluée, la structure se présente comme suit :

PÔLE 1 : CULTURES ET HUMANITÉS

Équipe de recherche (ÉR) 1 : Autorité et Transmission

ÉR 2 : Humanités et Questions environnementales

ÉR 3 : Médias, Images et Technologies

PÔLE 2 : ÉTHIQUE ET IDENTITÉS

ÉR 4 : Fragilité et Institutions

ÉR 5 : Normativité et Société

ÉR 6 : Sacralisation et Individualisation

PÔLE 3 : RATIONALITÉ ET EXPÉRIENCE

ÉR 7 : Dialogue des rationalités

ÉR 8 : Équipe de recherche en anthropologie chrétienne

ÉR 9 : Esprit, Cognition et Intelligence artificielle

PÔLE 4 : TEXTES ET HERMÉNEUTIQUES

ÉR 10 : Bible et Littératures antiques

ÉR 11 : Mémoire et Patrimoine

ÉR 12 : Rites et Spiritualité

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'unité RCS a été créée en 2012 à l'Institut Catholique de Paris, établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général fondé en 1875, sous contrat avec l'État et sous l'autorité du Saint-Siège. Elle est localisée à la Maison de la Recherche du campus des Carmes de l'ICP et dépend administrativement du Vice-Rectorat à la Recherche (mandat de trois ans, par nomination) localisé au même endroit. L'unité a le statut d'EA depuis 2015 (EA 7403). Elle se compose de quatre pôles de recherche constituant les composantes principales au sein desquelles se subdivisent les équipes de recherche (12 au total). Le rapport y articule un certain nombre de composantes dites "parallèles" dont certaines sont très clairement intégrées à l'ICP, et dont d'autres ont un statut moins nettement défini (par exemple, l'IEA composante de l'UMR 8584 du CNRS ou les réseaux de recherche).

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'unité RCS constitue le pôle de recherche de l'ICP et bénéficie de possibilités de coopération dans le cadre du réseau des Universités Catholiques. La Fédération Internationale des Universités Catholiques (FIUC), dont le siège est localisé à l'ICP, regroupe une quinzaine d'établissements d'enseignement supérieur au niveau international. En lien avec les Universités de droit pontifical, elles forment un réseau de l'enseignement supérieur placé sous l'autorité du Saint-Siège, sujet de droit international. Cet environnement international est complété, sur le plan national, par l'Union des Établissements d'Enseignement Supérieur Catholique (UDESCA), fédérant les cinq Instituts Catholiques de France.

L'UR RCS bénéficie de ces réseaux au niveau national et international. Au niveau international, cette mise en réseau facilite des partenariats universitaires comme le programme de doctorat international en Humanisme contemporain qui promeut des sujets de thèse dans le domaine des Humanités classiques et contemporaines. Les « Groupes Internationaux de recherche » sur lesquels l'unité peut s'appuyer correspondent aux principales

disciplines et objets de recherche développés au sein de l'UR.

À l'échelle nationale, la relation de l'UR RCS à l'UDESCA s'est distinguée par le soutien et la promotion d'un programme d'envergure dans les sciences du droit, polarisé notamment sur les interactions entre droit public et droit canonique. Au cours de la période d'évaluation, un colloque interdisciplinaire d'anthropologie prospective a été organisé dans le cadre de l'UDESCA (L'avenir : critique, résistance, utopie, 24-25 mars 2021) qui réunissait des membres de l'ICP, de l'Institut Catholique de Toulouse (ICT), l'Université Catholique de Lille, l'Université Catholique de Lyon (UCLy) et l'Université Catholique de l'Ouest (UCO). Autre exemple : un colloque de droit « Fraternité, Réciprocité, Communauté » a également été organisé les 13-14 avril 2023. L'inscription de l'UR RCS au sein de l'environnement universitaire public se traduit en outre par les conventions doctorales, ponctuelles ou cadres, avec des universités françaises et internationales : l'Université de Lorraine (avec laquelle l'ICP a signé un accord-cadre), Sorbonne Université, l'EPHE, l'EHESS, l'Université Paris Est-Créteil, l'Université de Poitiers, l'Université de Montpellier, l'Université de Lille, l'Université de Caen Normandie, l'Université de Franche-Comté ou l'Université catholique de Louvain / KU Leuven.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	23
Maîtres de conférences et assimilés	84
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	9
Sous-total personnels permanents en activité	116
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	15
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	246
Sous-total personnels non permanents en activité	261
Total personnels	377

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
ICP	101	0	9
AUTRES	6	0	0
Total personnels	107	0	9

AVIS GLOBAL

L'unité Religion, culture et société se présente comme une structure produisante et de qualité, qui manifeste une réelle volonté de rendre visible la recherche au sein de l'ICP (dont elle correspond au périmètre de tout l'établissement, et conformément au plan stratégique Universitas 2025 de ce dernier). Elle promeut un effort en direction de la recherche inter- / transdisciplinaire qui mérite d'être salué. C'est d'autant plus vrai que l'UR RCS prend place dans l'environnement institutionnel de l'ICP qui a sa singularité, notamment à travers la présence d'instituts ayant préexisté à l'UR et celle de 3^e cycles facultaires qui n'incarnent pas complètement une répartition usuelle composante/unité de recherche. À cela s'ajoutent également des sollicitations du Saint-Siège qui peuvent être adressées à l'ICP, par exemple en droit canonique. Ces singularités n'empêchent pas le fait que des dynamiques effectives d'échanges entre chercheurs sont apparues au comité, faisant montre d'une vie de laboratoire renforcée au quotidien depuis la réalisation de la Maison de la Recherche, qui permet de rassembler en un même site des chercheurs jusque-là plus dispersés, notamment entre facultés. La forte présence des membres de l'unité lors des échanges est également un marqueur positif.

La production de l'unité est à la fois active en matière de recherche et de diffusion élargie. La production totale des chercheurs est très honorable, elle compte 593 articles scientifiques en tout, 172 ouvrages, 489 chapitres, ou encore 891 communications. RCS remplit donc ses objectifs de production intellectuelle. S'y ajoute une politique volontariste de positionnement sur des enjeux sociétaux contemporains, attestée entre autres par des actions distinctives comme la chaire partenariale montée avec l'ESSEC autour de la notion de bien commun ou encore la thématique relative aux vulnérabilités et dépendances. Il y a là une mise en cohérence entre l'actualité et une vision apostolique, à mettre au crédit de l'UR. Il en est de même d'un réseau étendu et actif, nationalement et à l'international, sur les disciplines « historiques » de l'UR (sciences religieuses, théologie, philosophie), qui témoigne d'une réelle attractivité dans le paysage de la recherche, notamment en matière d'attractivité doctorale, qui est forte et que manifeste un réseau de codirections et de cotutelles de thèse.

En regard de ces points forts, le comité encourage l'UR à poursuivre les efforts engagés en matière de lisibilité, sur plusieurs plans.

Les évolutions récentes, notamment pour tenir compte des remarques de la visite précédente, n'ont pas encore visiblement produit tous leurs effets. L'UR gagne à accroître ses ressources propres en candidatant à des appels à projets, levier qui peut être davantage mobilisé au regard du potentiel de chercheurs. Davantage de projets de recherches financés au niveau national ou international sont également un levier pour améliorer le ratio entre publications et chercheurs.

Deux points relatifs à la politique de publication doivent être corrigés à l'avenir. Trop de publications, dites « autres » (513) ont un statut incertain qui entrave un plein décompte des résultats de l'équipe. Si la dimension européenne de la recherche s'est élargie en particulier grâce à l'effort accompli de communications dans des colloques internationaux (156 communications), la production d'articles scientifiques en langue étrangère (70 articles et 14 ouvrages) reste plus limitée. Cela représente moins d'une publication en cinq ans par enseignant-chercheur ou PAST. Ce point faible de l'équipe nécessitera désormais une attention et un investissement constants.

Pour ce qui est de l'organisation et du positionnement vis-à-vis du vice-rectorat à la recherche et des facultés, au sein de l'ICP, l'UR pourrait mieux articuler et intégrer dans son programme propre les recherches conduites au sein des facultés. Certaines disciplines, actives en recherche au niveau facultaire, sont plus en retrait dans les programmes portés par l'UR. La distinction entre ces deux niveaux de production de la recherche peut apparaître comme une source de complexification.

Il s'agirait aussi de mieux préciser le budget de l'unité, dans ses sources, sa structure propre par rapport au vice-rectorat à la recherche de l'ICP (avec une autonomie budgétaire renforcée au profit de l'UR), sa présentation, son suivi et ses modes de répartition entre pôles/équipes, et dans la vie quotidienne des chercheurs titulaires et des doctorants et dans leurs actions, notamment si l'UR est amenée à gérer à l'avenir des contrats de recherche de type ANR, etc.

Les modes de production et de rayonnement de la recherche pourraient être mieux spécifiés entre la part de production de recherche (y compris fondamentale) et celle de diffusion/valorisation élargie et à l'endroit du monde socio-économique (toutes choses qui sont investies et gagneraient à être bien catégorisées et valorisées sur HAL).

Le comité encourage également l'UR à poursuivre sur la voie d'un fonctionnement « horizontal », tout en formalisant des procédures, c'est-à-dire en s'appropriant des processus de fonctionnement permettant une bonne intégration collective, au-delà des singularités héritées.

De même, au-delà de la particularité effective du doctorat canonique, l'UR gagne à poursuivre l'encouragement des enseignants-chercheurs qui n'en sont pas titulaires à passer une HDR afin de "contenir" le nombre d'inscriptions en thèse par encadrant et de renforcer la position de l'unité dans les co-directions et co-tutelles, grâce à des chercheurs HDR.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

L'UR Religion, Culture et Société (EA 7403) de l'Institut Catholique de Paris a connu un nouvel essor et honoré plusieurs recommandations du précédent rapport Hcéres, à commencer par le développement de son rayonnement et de sa dynamique scientifiques à partir de la création de nouveaux partenariats nationaux et internationaux, la mise en place de deux chaires interdisciplinaires (2019 et 2021) et la réorganisation récente des axes de recherche en quatre pôles scientifiques (en 2022).

La recommandation de tendre à la parité comme une meilleure inscription des doctorants tant dans l'espace professionnel que dans le monde de la recherche a été également prise en compte.

Les partenariats ont permis à l'unité de sortir du champ confessionnel tout en confirmant la qualité de la recherche adossée à des enjeux sociétaux.

La dimension européenne de la recherche de l'équipe s'est élargie en particulier grâce à l'effort accompli de communications dans des colloques internationaux (156 communications), des enseignements de membres titulaires dans des universités à l'étranger, l'intégration de deux réseaux internationaux de recherche ou encore la création d'un programme de doctorat international et interdisciplinaire. Elle reste à poursuivre quant à la publication d'articles scientifiques en langue étrangère.

L'équipe de recherche a été élargie (de 284 effectifs à 373) et le respect de la parité au sein des enseignants-chercheurs (avec les inévitables distorsions en fonction des disciplines comme le Droit canonique) a pu être observé. Un effort auprès des doctorants a été entrepris pour accompagner leur insertion, grâce à des ateliers et à la création du portfolio, d'expériences et de compétences.

Néanmoins, pour ce qui concerne les doctorants, l'accompagnement dans le monde de la recherche universitaire peut être renforcé, avec seulement une vingtaine de publications dans la revue *Transversalités*, liée à l'UR, et un rayonnement qui gagnerait à s'ouvrir à l'extérieur du cercle de l'ICP (on pense à des interventions dans les colloques à dimension internationale ou des publications dans d'autres revues). Si la revue *Transversalités* a fait l'objet d'une réelle attention dans la qualité de son fonctionnement et dispose à présent d'une bonne diffusion (notamment par Cairn), elle peut valoir comme un débouché naturel pour les membres de l'UR, au risque d'amplifier une logique interne. En outre, malgré la qualité scientifique de l'équipe, un seul membre titulaire a intégré un appel à projet (en 2020). Si la moindre lisibilité des axes de recherche — identifiée à la précédente évaluation — a été en partie corrigée par la restructuration en quatre pôles de recherche subsumant chacun trois équipes de recherche (réorganisation effective depuis le 1^{er} janvier 2022), l'ensemble demeure parfois un peu confus avec douze équipes inégalement réparties et diversement dynamiques. L'effort de la restructuration en pôles peut conduire à déployer encore davantage la fonction critique d'une épistémologie.

La Maison de la Recherche fondée en mai 2021 s'inscrit très favorablement dans une volonté de nourrir le dialogue entre disciplines pour l'avenir.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents, et cherche à décloisonner les recherches menées en son sein. Elle a opéré une restructuration récente dont les résultats ne sont pas encore totalement visibles. Toutefois, cette restructuration demeure complexe, avec un enchevêtrement de pôles et d'équipes, ce qui donne une image quelque peu éclatée de l'unité.

Appréciation sur les ressources de l'unité

L'unité dispose indubitablement de ressources solides. La répartition des ressources humaines est équilibrée,

exceptée l'administration où un renforcement est souhaitable. Il est important de bien distinguer les ressources financières entre ce qui relève du budget récurrent et de l'exceptionnel. L'absence de contrats de recherche, hors chaires, apparaît pénalisante alors que l'unité dispose de tous les atouts pour exploiter ce potentiel. La direction de l'UR a compris la nécessité de mieux les identifier et a entrepris un travail dans ce sens.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Dans son ensemble, le fonctionnement de l'unité correspond à ce qui est attendu d'une unité de recherche avec la mise en place d'instances de concertation et de dialogue. Toutefois, l'enchevêtrement des « structures » ne facilite pas la détermination précise des différentes compétences, y compris sur des enjeux d'actualité en matière de développement durable.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité, qui a opéré une restructuration récente en quatre pôles scientifiques (subdivisés en douze équipes), articule ses thématiques de recherche selon deux axes : d'une part, un axe « historique », à savoir les questionnements fondamentaux de la philosophie, de la théologie et de la religion dans une perspective chrétienne catholique ; d'autre part, un axe intitulé « thématiques scientifiques appliquées », qui illustre l'engagement des membres de l'unité dans les différents enjeux contemporains (environnement, numérique, éthique et vulnérabilité, place de l'Église catholique dans la société...). La restructuration a visé à 1) décloisonner les recherches ; 2) faire émerger des projets et publications transdisciplinaires. Deux effets sont à relever : 1) Ceci a permis de sortir de la seule logique de rattachement monodisciplinaire des recherches conduites par le passé faculté par faculté au sein de l'ICP ; 2) La création des Chaires et leur adossement à l'unité témoignent de cette volonté de se saisir des enjeux sociétaux majeurs. Sur le point précis des Chaires, les partenariats initiés par l'unité démontrent qu'elle sait identifier certains des acteurs clés des domaines évoqués. Il convient de souligner une bonne insertion dans les réseaux mais qui concerne principalement l'axe historique de l'unité (réseau de recherche en narratologie et Bible : RRENAB, et International Network in Philosophy of Religion : INPR). Le lien entre les deux « axes » pourrait être davantage explicité.

Points faibles et risques liés au contexte

La nouvelle structuration de l'unité (quatre pôles, et douze équipes de recherche avec, dans la majorité des cas, un effectif limité) donne une image quelque peu éclatée des recherches menées. À ce schéma, il faut en effet ajouter les chaires (bien intégrées au dispositif) et les Instituts (distingués des équipes au titre d'un critère de permanence).

Ensuite, malgré une structuration à visée transversale et une politique volontariste de l'unité, les productions scientifiques d'une grande diversité disciplinaire (ce qui est compréhensible) ne reflètent qu'en partie la transversalité, même « raisonnée », entre les pôles et/ou équipes de recherche.

Enfin, la dualité relevée par l'unité elle-même avec les différentes facultés qui « produisent » de la recherche peut être source d'une certaine confusion.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le document d'autoévaluation et le tableau Excel complémentaire transmis permettent d'estimer un budget annuel de fonctionnement de l'ordre de 600 k€ par an (variant entre 522 et 634 k€/an). Chaque pôle de recherche est doté (9 k€) et les Instituts également (12 k€ pour l'Institut d'études médiévales, et 50 k€ pour l'Institut d'histoire des missions), de même que les Chaires. Des aides à la publication (20 k€/an + 31 k€/an dédiés à la revue Transversalités vue comme vitrine de l'unité) et à la mobilité enseignante sont prévues (15 k€/an), ainsi qu'à destination des doctorants (dont une semaine méthodologique : 3 k€/an). Lors du huis clos chercheurs, ces derniers ont souligné bénéficier individuellement d'une prise en charge des déplacements pour une communication à un colloque. Collectivement, l'ordre de grandeur du financement d'un projet de recherche est de 3 k€/an. L'International Network in Philosophy of Religion est un exemple de réseau international organisant depuis 2015 de nombreux séminaires notamment avec les États-Unis, avec un budget de l'ordre de

10 k€/an. Les doctorants ont aussi fait état de bourses ciblées, par exemple en direction de l'Afrique ou trois offres/an dans le cadre de la chaire ICP-ESSEC.

Les instituts et facultés disposent de bibliothèques et de fonds d'archives d'importance pour les recherches menées. Une récente « Maison de la recherche » accueille l'unité avec des locaux adaptés.

On relève que l'unité a réussi à mobiliser des ressources conséquentes pour la chaire Institut catholique de Paris-École supérieure des sciences économiques et commerciales (ICP-ESSEC) en y associant de nombreux partenaires privés (le conseil d'orientation est présidé par le président de Saint-Gobain). Ces moyens financiers apparaissent conséquents (234 k€/an) et incluent, par exemple, pour la chaire ICP-ESSEC, un contrat doctoral en théologie sur les enjeux de bien commun. La chaire Numérique et citoyenneté a par ailleurs un budget de 50 k€/an.

Pour ce qui est des moyens matériels, l'unité apparaît solidement dotée. Elle possède par ailleurs une organisation et une rigueur, notamment dans la gestion de ses données, qui lui permettent de s'adapter à son profil d'activités.

En plus de ces moyens gérés en interne à l'unité, les doctorants peuvent bénéficier de bourses et d'aides dont l'attribution relève plus particulièrement du collège doctoral. Il existe quatre types de bourses : bourses de doctorat de l'ICP (40 k€/an), bourses d'excellence Africae Munus (36 k€/an), bourses d'excellence du doctorat international en Humanisme contemporain (45 k€/an, et 67 k€ en 2022), et aides à la mobilité pour communication ou séjour de recherche (7 à 8 k€/an).

Points faibles et risques liés au contexte

Les éléments fournis relatifs aux moyens financiers permettent de cerner le budget récurrent alloué à l'unité par sa tutelle (l'ICP) pour son fonctionnement courant entre 307 et 350 k€/an, en regard de ressources propres évaluées entre 215 et 306 k€/an, ce qui est conséquent. Le comité note toutefois l'absence de contrats de recherche en tant que tels (hors Chaires). À cet égard, l'unité invoque notamment l'absence de personnel dédié. Considérant les potentialités en matière de ressources humaines et le large panel de disciplines représentées dans l'unité, les possibilités de contrats de recherche (qui auraient un caractère fédérateur) semblent à véritablement exploiter.

On comprend que l'unité consacre 36 k€ de crédits récurrents pour les équipes, ce qui est modeste pour 111 personnels.

Le profil d'activité de l'unité met en avant d'abord la Recherche mais également pour une part importante (20 %) la dissémination vers la société. Les ressources budgétaires consacrées à ce domaine ne sont pas mises en évidence dans le DAE. Alors que l'unité dispose de moyens financiers conséquents, la clarté dans la présentation est un point à améliorer.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Dans toute la mesure du possible, la parité est bien respectée au sein de l'unité, à une exception près : seulement 22 % de femmes sont professeurs alors qu'elles sont 60 % chez les maîtres de conférences ; en outre, la spécificité des champs disciplinaires rend parfois difficile sa mise en œuvre en contexte ecclésiastique catholique.

Quant à la politique des ressources humaines, les enseignants-chercheurs titulaires ont soit une décharge d'enseignement, soit une rétribution lorsqu'ils occupent des charges administratives. Ils peuvent également obtenir un congé recherche pour préparer une HDR, ce qui est non seulement positif mais aussi adapté puisque le nombre d'enseignants-chercheurs non titulaires d'une HDR, et encadrant néanmoins des recherches, est assez important. À côté de la possibilité pour les enseignants d'obtenir six mois de congé recherche tous les six ans, il existe des actions de formation destinées à perfectionner leur niveau d'anglais. L'unité s'appuie plus largement sur l'ICP. L'institut a orienté sa politique vers une réelle prise en compte de sa responsabilité sociétale et environnementale. Les missions des personnels d'appui évoquées sont clairement définies et circonscrites. Le règlement interne de l'unité est clair, à l'instar de celui du collège doctoral. Le système d'information apparaît bien structuré et administré avec soin, ce qui permet de disposer de données de qualité. La protection des données personnelles est assurée à l'échelle de l'ICP.

Points faibles et risques liés au contexte

Les protocoles éthiques, de lutte contre le plagiat et de protection des données ne semblent pas définis de façon précise. Quant à la protection du patrimoine scientifique, le fait de poster sur HAL les métadonnées ne correspond pas à la protection des systèmes d'information. Pour ce qui est des problématiques de sécurité de ce système d'information, on comprend que ce domaine relève de l'ICP. Sur le contenu, les données de ce même système d'information ne permettent pas de refléter l'intégralité de la production scientifique.

L'unité ne précise pas non plus les actions entreprises en matière de développement durable (quant à sa politique de transport, de recyclage des déchets...) alors qu'il existe une équipe de recherche « Humanités et Questions environnementales », que la chaire ICP-ESSEC aborde ces questions de manière directe, et que l'ICP affiche une démarche de campus responsable.

La DRH semble centrer son effort de formation sur le périmètre du perfectionnement en anglais pour les enseignants. Un plan de formation gagnerait à prendre en compte la montée en compétences des personnels d'appui à la recherche : près de la moitié d'entre eux appartiennent à une catégorie d'emploi au déroulement de carrière plutôt modeste.

Enfin, le comité relève que la coprésence des différentes structures (institut, faculté, unité, équipes, chaires, instituts, etc.) n'aide pas à identifier avec précision les compétences de chacune.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'unité de recherche investit des thématiques de réelle portée, et ce avec une activité notable, qui gagnerait toutefois à intégrer une politique de recherche contractuelle. L'effort d'internationalisation mérite d'être poursuivi (présence dans les réseaux internationaux, séjours...). Des actions d'accompagnement des membres sont à souligner (doctorants, préparation d'HDR...).

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

En matière de rayonnement, l'unité présente des thématiques et des équipes de recherche tout à fait porteuses et qui sont alignées aux évolutions du XXI^e siècle (notamment sur médias et vidéo, intelligence artificielle...). Les membres de l'unité ont obtenu entre 2017 et 2021 un certain nombre de prix et distinctions (dix-neuf au total) ; c'est le cas pour quatre titulaires (notamment médaille de bronze de la Défense nationale en 2021) et surtout pour des jeunes chercheurs (par exemple, deux prix de thèse de l'université Paris 2, un prix de thèse du Défenseur des droits).

Depuis 2021-2022, apparaissent des ressources « issues de la valorisation, du transfert, et de la collaboration industrielle » : 206 k€ et 170 k€ respectivement.

La qualité de la recherche et la production scientifique confèrent globalement à l'unité une réelle attractivité. De même, les manifestations scientifiques organisées sont conséquentes et leur nombre croissant (36 colloques et journées d'étude en 2022).

En termes de politique d'accompagnement des personnels, l'unité présente plusieurs points forts, dont un congé de recherche de 6 mois accordé en priorité aux maîtres de conférences préparant leur HDR, l'accueil de

chercheurs invités (quatre professeurs étrangers en 2022-2023) et, à l'intention des doctorants, plusieurs types de financement (bourses de doctorat de l'ICP, diverses bourses d'excellence, etc.).

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

La production scientifique de l'unité ne reflète pas pleinement la richesse des thématiques et leur modernité. Le dépôt des publications dans HAL gagne à être étendu.

On ne repère pas tellement d'organisation de colloques internationaux ou de responsabilités dans des sociétés savantes et comités éditoriaux (le chiffre de cinq en 2022 semble quelque peu réduit pour une telle unité).

Assez peu nombreux sont les chercheurs de l'unité séjournant à l'étranger dans d'autres universités ou laboratoires européens : entre 2017 et 2021, l'on dénombre 5 séjours (dont un d'un mois), deux aux États-Unis, un au Canada, un en Italie et un en Allemagne.

Hors Chaires, le bilan d'activités ne présente guère de contrats, ni européens, ni nationaux, ni avec des collectivités territoriales ou des fondations. Seules deux réponses à des appels à projets sont expressément signalées : le comité les encourage véritablement.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

Tout en ayant une production tout à fait honorable dans des domaines de spécialité qui constituent sa principale originalité, l'unité gagnerait à élargir son positionnement aussi bien en termes de diffusion des publications (typologie, lieux et supports d'édition, etc.) que de renouvellement des méthodes (ouverture accrue aux bases de données ou à la science ouverte). La production repose sur les enseignants titulaires des deux rangs et sur les associés, tandis que les doctorants pourraient être davantage associés à la production scientifique.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

La production scientifique est globalement soutenue dans les domaines de spécialité de l'unité et en croissance continue, nonobstant le poids des charges administratives et pédagogiques. Hors les publications de valorisation, l'UR a produit sur la période évaluée 593 articles scientifiques, 172 ouvrages, 489 chapitres d'ouvrage, 47 dossiers de revue et 891 communications à colloque.

La production scientifique semble bien répartie entre les pôles, le pôle le moins productif (3) étant aussi celui dont le poids numérique est le moins important. La structuration des données rend toutefois complexe l'appréciation de l'adéquation entre production scientifique et potentiel humain de recherche de l'unité.

La production scientifique est en cours d'internationalisation grâce à un effort de l'unité en ce sens, qu'il s'agit de poursuivre. Il en résulte la publication de 70 articles et quatorze ouvrages en langues étrangères se répartissant parmi un nombre important de revues.

Citons notamment en sciences religieuses : Archivio di Filosofia, Ecclesia Orans, Gregorianum, Heythrop Journal, La Maison Dieu, Lateranum, Les Études Philosophiques, Lumen Vitae, Nouvelle Revue Théologique, Recherches de Science Religieuse, Laval Théologique & Philosophique, Revue d'Éthique & de Théologie morale, Revue de Sciences Religieuses, Revue des Sciences Philosophiques & Théologiques, Revue Théologique de Louvain, Rivista Espanola de Teologia.

Dans le domaine des Lettres au sens large, citons de même : Aletria: Revista de Estudos de Literatura, Astérion, revue de l'ENS, Austriaca, Cahiers de l'Histoire, Revue d'Histoire Critique, CinemaS, Communication et langages, Droit et philosophie, Hortus Artium Medievalium - Journal of the International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, LISA (Littérature, Histoire des Idées, Images et Sociétés du Monde Anglophone), Mark Twain

Annual, Raison Publique, Semitica et Classica, The Senses and Society, Transatlantica, Via Tourism review, Weimarer Beiträge.

Idem pour le domaine des sciences sociales, économie et droit : Diasporas. Circulations, Migrations, Histoire, European Journal of the History of Economic Thought, Journal of Globalization Studies, Journal de droit international, Hommes et migrations, Psychologie Clinique, Recueil Dalloz, Revue de droit de la famille, Revue internationale de droit comparé, Revue européenne des migrations internationales, Review of Radical Political Economics, Revista internacional et estudios migratorios, Revue des sciences de gestion, SociologieS

La revue Transversalités (et ses relais sur le carnet de recherche Hypothèses de l'ICP) a désormais une bonne visibilité et répond, grâce à la plateforme Cairn, aux principes de la science ouverte.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Le comité relève une certaine disparité dans la nature et la typologie des lieux de publication des différents enseignants-chercheurs de l'unité. Cette dernière gagne à encourager la publication dans des revues reconnues à comité de lecture et à bien distinguer la production scientifique de sa diffusion à un plus large public, en particulier sur des supports confessionnels ou grand public.

La présentation de la production par faculté dans le rapport (p. 50-54) ne valorise guère les résultats des recherches des pôles et/ou équipes et le lien entre leurs projets et la production scientifique. En outre, la production de membres associés n'émargeant à aucune équipe est intégrée à la production de l'unité (portfolio 9) au même titre que celle de membres internes à l'ICP, ce qui alimente une part de confusion. Enfin, le comité pointe une certaine porosité entre produits de la recherche et organisation des formations pédagogiques. Par exemple, le choix du document de portfolio 10 l'illustre : il présente un DU, plus qu'une action proprement de recherche, et quand bien même ce diplôme se veut orienté vers la recherche.

En regard de l'engagement important dans des communications à des colloques, le comité encourage les chercheurs de RCS à une part de réajustement en faveur de publications plus étroitement en phase avec les projets collectifs de l'unité.

Certains éditeurs occupent une place nodale dans le débouché des productions, ce qui s'explique par leur spécialisation thématique, mais qui peut en partie limiter la diffusion des travaux de l'unité.

La production de l'unité ne valorise pas dans tous les domaines la constitution de corpus documentaires (au contraire très riches dans le domaine des études liturgiques), ni la circulation en open access des résultats ou des données (bases de données en ligne, etc.). Globalement, l'unité gagnerait à renforcer la politique de science ouverte en cours. L'existence d'un système interne de référencement (CVthèque) ne fournit pas une visibilité aux productions de la qualité ou portée de celle que pourrait offrir, au moins de façon complémentaire, HAL SHS. La direction de l'UR en apparaît consciente et a engagé une transition en cours.

Sur la période d'évaluation, seuls trois des 29 doctorants signalés comme ayant soutenu leur doctorat dans la liste nominative des doctorants de l'unité ont livré une publication pendant le contrat (deux articles et un ouvrage). La participation des doctorants à la revue Transversalités peut également être renforcée.

Enfin, les règles de déontologie et d'éthique de la recherche gagneraient à être affichées plus clairement, notamment dans une perspective de prévention du plagiat académique et de protection des jeunes chercheurs et doctorants.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité de recherche RCS a investi le domaine des activités de recherche en société en particulier à travers deux chaires (chaire Numérique et Citoyenneté et chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun) et de nombreuses participations en radio et télévision sur des problématiques sociétales d'actualité, ainsi que des publications destinées au grand public. Ce domaine mérite d'être partagé par l'ensemble des membres et des pôles de l'unité, particulièrement le critère des produits à destination du monde socioéconomique, assez peu mis en avant sur la période évaluée.

- 1/ *L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ *L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ *L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

La direction de l'unité RCS est consciente de l'importance croissante d'une valorisation des activités de recherche, le dialogue avec la société représentant désormais une partie intégrante de la mission d'une unité et de ses chercheurs. Cette conscience est illustrée en particulier par la création de chaires interdisciplinaires à dimension explicite de valorisation et de développement de partenariats, à la fois vers la société civile et vers des grands acteurs extra-académiques (privés ou associatifs, ou encore confessionnels). Deux chaires incarnent en particulier cette attention, avec réussite : la Chaire Numérique et Citoyenneté fondée en 2019 à partir d'un partenariat avec l'ISEP, école d'ingénieurs privée du numérique créée par l'ICP ; et la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun, présidée par le président de Saint-Gobain, lancée en 2021 par un partenariat entre l'ICP et l'ESSEC Business School et avec l'appui de sept entreprises ; elle promeut un DU Entreprises et Bien Commun ainsi que des séminaires, à l'exemple de celui sur la responsabilité sociale des entreprises en 2021.

D'autres projets collaboratifs sont à mentionner, par exemple avec le monde associatif, à l'instar du projet « Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) » de Rosa Parks dans le 19^e arrondissement de Paris en lien avec « Habitat et Humanisme ».

Des manifestations sont également organisées à l'attention du grand public et des scolaires, à l'exemple des trois rendez-vous mensuels dits « Mardis de la Mer », « Mercredis de la com » et « Jeudis de l'Art ». On mentionnera également en 2021-2022 et 2022-2023 un cycle de débats « Culture et Religion » animé par des membres de l'unité RCS, organisé sur le campus de Reims de l'ICP, comme une première expérience de délocalisation de la recherche.

De plus, en matière de participation à des débats de société, les chercheurs de l'unité RCS sont tout à fait actifs, chaque année de façon régulière, en matière de supports et de produits à destination d'un public élargi. Le bilan mentionne pas moins de 513 publications de diffusion (à la fois des supports de diffusion élargie comme la revue *Projet*, ou *Les Dossiers des sciences de l'éducation*, des notes de lecture, y compris dans des revues académiques comme *Communication et langages*, la presse quotidienne : *Le Monde*, *Le Figaro*, *La Croix*..., et des ouvrages ou textes plus identifiés en termes confessionnels : revue *Prêtres diocésains*, *Éditions du Cerf*...), avec un chercheur particulièrement actif à intervenir sur les enjeux liés à la Chine (plus de 210 publications). 47 interviews télévisées (aussi bien Kto, Cnews que LCP, TMC, France 2, France 5...) sont également à créditer à l'unité, ainsi que 129 interviews à la radio : mentionnons en particulier des interventions régulières sur France Culture, Radio France International, Radio Classique, Europe 1, Sud Radio, Radio Monte Carlo... (notamment sur des questions internationales — Chine, Asie — et des émissions de diffusion sur des enjeux religieux et confessionnels, à l'exemple d'une série sur les Psaumes).

Les thématiques de certaines équipes de recherche représentent en outre un fort potentiel pour l'intensification des échanges avec la société dans la mesure où elles sont très directement en lien avec des enjeux de la société contemporaine. Citons le projet *Représentations de la nature, de l'environnement et du monde vivant, pauvreté de la terre et pauvreté humaine*, à partir du cas de la pratique d'accueil de personnes migrantes en zone rurale portée par l'association *Jesuit Refugee Service (JRS)* ; ou le travail proposé à des chômeurs dans le domaine de l'agriculture et de la foresterie dans le cadre du projet « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » (TZCLD) ; et l'habitat associé au travail agricole pour des jeunes en situation de précarité dans une ancienne abbaye, piloté par l'association *Habitat et Humanisme*. Le projet *Cognition et intelligence artificielle* se conduit également en lien actuellement avec la bibliothèque municipale de Lyon.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Le document d'autoévaluation de l'unité RCS ne s'étend pas sur l'activité de productions à destination du monde socioéconomique, quand bien même deux chaires à vocation de valorisation et de partenariats ont été créées en 2019 et 2021 respectivement, ce qui traduit un investissement de fait en la matière. Il en est de même des relations avec le monde associatif.

Les interactions avec la société apparaissent quelque peu en retrait par rapport à la taille et au profil de l'unité, malgré le fait que plusieurs équipes de recherche travaillent sur des problématiques de grande actualité. Le comité saisit l'accent mis sur la recherche et sur les interactions formation-recherche ; néanmoins, la création des chaires actuelles (d'autant qu'il a pu exister des moutures précédentes) pourrait davantage mobiliser explicitement cette dimension dans des actions *ad hoc*.

Le comité a parfois quelque peine à créditer les actions bel et bien menées dans le paysage organisationnel de l'unité de recherche — pôles et équipes — et directement autour (les chaires, instituts et réseaux), mais également dans le rapport à l'ICP et ses facultés. Par exemple, on lit : « La Faculté des Lettres organise trois rendez-vous mensuels, les "Mardis de la Mer", les "Mercredis de la com" et les "Jeudis de l'Art", lors desquels interviennent des personnalités du milieu universitaire ou de la société civile. Chaque année, les étudiants en Licence (de la L1 à la L3) de toutes les Facultés peuvent assister à des "grands cours ICP" (p. 54 du document d'autoévaluation). » Faut-il alors mettre ces initiatives au crédit de l'unité de recherche ou aux facultés ? (notamment si l'on se situe au niveau licence).

En outre, certaines disparités de contribution aux critères du Domaine d'évaluation 4 apparaissent entre les équipes de recherche et les pôles, par exemple dans la production vidéo et son. Ceci peut s'expliquer bien sûr en fonction des thématiques de recherche et des appétences des chercheurs. Il n'en reste pas moins que seules quatre des structures composant l'unité RCP (sur douze équipes, trois chaires et quatre instituts) ont spécifié un apport au domaine 4 dans le document d'autoévaluation par équipes, ce qui invite à renforcer un potentiel transversal partagé.

Enfin, l'usage d'une catégorie générique « Autres publications » dans les listes de productions ne permet pas toujours de percevoir aisément les contributions écrites propres à abonder le domaine 4.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

L'unité RCS a fait l'objet d'un travail de restructuration conséquent qui s'est concrétisé durant l'année universitaire 2021-2022, à partir de deux constats bien énoncés dans le DAE : d'une part, la question « des déséquilibres et désaffectations préjudiciables au profit de disciplines surreprésentées, notamment dans les sciences religieuses qui semblaient dissimuler ou occulter d'autres pôles d'excellence qui devaient concourir à l'unité et la lisibilité d'une UR dénommée Religion, Culture et Société » ; d'autre part, « l'un des défis auxquels l'UR RCS est confrontée consiste précisément dans l'articulation entre ses composantes structurelles » (p. 63), c'est-à-dire notamment la structuration en équipes de recherche fondées sur des projets de recherche à temporalité de trois à cinq ans (et en pôles pour les structurer) et, en regard, en instituts à vocation pérenne, sans oublier les dynamiques partenariales liées à la création de chaires.

Le contexte d'une Université catholique présente certaines particularités historiques (dont les instituts qui ont préexisté à l'UR, ou les 3^e cycles facultaires et la part de recherche disciplinaire ancrée dans les facultés) et présentes (dans la relation au Saint-Siège, que ce soit dans la procédure d'acquisition du titre de professeur ordinaire, ou l'existence d'une évaluation de l'AVEPRO, agence du Saint-Siège, etc.), lesquelles ne sont pas sans marquer l'UR en matière de champ organisationnel.

Le comité perçoit une trajectoire qui fait de l'UR RCP une structure de mise en cohérence en train de se faire sur la moyenne durée et encourage cette dynamique de production de transversalités. Il invite la direction de l'unité à poursuivre ce travail afin de visibiliser les axes forts de l'unité. Ceci suppose une attention à bien positionner (1) le rôle des pôles et des équipes de recherche (dont les enjeux de gestion de budget, etc.), en lien direct à un potentiel de recherche suffisamment conséquent sur un objet ou une actualité, et en veillant à une incitation aux dialogues et coopérations entre collègues ; (2) le rôle des instituts comme marqueurs de thématiques pérennes et celui des chaires partenariales, pour ne pas complexifier l'appréhension du travail mené. Un champ de réflexion peut veiller à bien définir le rôle effectif et respectif de l'unité de recherche et des facultés en matière de recherche au sein de l'ICP. Un objectif nodal peut être celui posé au DAE, à savoir : une UR « capable de porter des appels à projet, de concourir auprès d'instances nationales ou internationales en vue de leur financement et de leur accréditation, de devenir le partenaire-pilote du programme de doctorat international en Humanisme contemporain [...] ».

Le comité mesure le travail conduit avec mobilisation et sincérité et en rend justice à l'UR, sa direction et ses membres. Il incite à poursuivre la démarche de clarification institutionnelle engagée, d'ouverture à l'interdisciplinarité et aux enjeux sociétaux forts du moment : les projets d'une chaire de géopolitique et d'un Institut de sciences bibliques l'illustrent, tout en montrant qu'il reste à bien clarifier la coexistence d'un triple vocabulaire/d'une triple organisation en équipes, instituts et chaires. Le comité salue l'effort de renouvellement, et les bonnes conditions de travail offertes, ainsi que l'inscription dans les enjeux actuels de la société, en phase avec la doctrine sociale de l'Église.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Le comité encourage l'unité à accroître les transversalités entre ses pôles et équipes, de façon à accentuer la dynamique collective des travaux. L'engagement dans des projets de recherche financés pourrait constituer une dynamique structurante dans cette perspective.

Le comité recommande à l'unité de simplifier son organisation et notamment d'opérer des distinctions claires entre ce qui relève de la recherche et ce qui relève des facultés.

Il invite également l'unité à définir et déployer des actions en faveur de l'environnement (établissement de son bilan carbone, charte pour les déplacements, réduction des consommables...).

Enfin, une sensibilisation à la déontologie et à l'éthique de la recherche pourrait conduire l'unité à définir des procédures en la matière, qui viseraient par exemple à la prévention du plagiat académique. Une réflexion sur la préservation du patrimoine de données de l'unité serait enfin à mener, avec des perspectives concrètes (sauvegarde, archivage...).

Le comité recommande également à l'unité de gérer son budget de la façon la plus lisible possible, en distinguant clairement les ressources récurrentes de l'exceptionnel.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Le comité encourage l'unité à poursuivre ses efforts engagés pour renforcer son rayonnement international et s'inscrire dans des projets internationaux et européens.

Il pourrait s'agir notamment :

- d'identifier plus encore les secteurs par lesquels l'UR se distingue (objets de recherche comme ressources spécifiques) afin de mieux faire émerger une complémentarité territoriale, nationale et internationale ;
- d'améliorer les outils qui permettent de mesurer l'attractivité de l'UR, particulièrement en quantifiant davantage les indices de production et de rayonnement scientifiques ;
- de constituer de nouveaux outils d'observation et de se donner un horizon pour la prochaine campagne d'évaluation (par exemple : accroissement de x % des publications dans des revues à comité de lecture) ;
- et de renforcer l'appropriation de la vision stratégique de la recherche auprès de l'ensemble des personnels chercheurs, doctorants et administratifs.

En lien, le comité invite l'unité à poursuivre et renforcer son engagement dans une politique de réponse à des appels d'offre et d'obtention de contrats de recherche, tant pour continuer à produire du collectif que pour dégager des possibilités accrues de financement de thèses voire de post-docs.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Le comité encourage l'unité à poursuivre l'internationalisation de sa production notamment en direction des langues les plus diffusées ; à privilégier les revues à comité de lecture et les éditeurs les plus en phase avec les critères scientifiques courants, en prenant garde aux effets de concentration chez les mêmes éditeurs, voire à s'ouvrir ponctuellement à des revues généralistes.

Il pourra s'agir notamment d'accroître la qualité des publications et le rayonnement dans les équipes centrées sur des questions philosophiques et théologiques fondamentales. Il semble pertinent de continuer à ouvrir les orientations de la recherche à de nouvelles formes de pensée, au-delà de la phénoménologie et de l'herméneutique, suivant la trajectoire amorcée. Le travail initié en direction de la valorisation des approches historiques mérite aussi d'être poursuivi.

La transversalité et l'interdisciplinarité sont réelles et il conviendra de les pérenniser, tout en étant attentifs à la place importante des colloques, tout à fait positive si elle ne s'exerce pas au détriment d'autres moyens de diffusion de la recherche.

Le développement de la production des doctorants et jeunes chercheurs gagne aussi à être placé au cœur du projet d'unité pour les années à venir.

L'unité profiterait enfin d'une diversification de ses modalités de diffusion des données, en développant par exemple la visibilité de ses grands chantiers, et en s'ouvrant aux bases de données et autres ressources en accès ouvert.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Le comité recommande à l'unité de poursuivre sa trajectoire d'investissement collectif du domaine de la science en société, par l'engagement dans des projets de recherche-action ou de sciences participatives

structurants, à partir des chaires et des équipes de l'unité, ce qui semble possible au vu de la portée des thématiques de recherche.

Au-delà des chaires qui traduisent d'ores et déjà cette attention dans le cadre de partenariats identifiés (notamment avec l'ESSEC), l'unité est également invitée à réfléchir collectivement à ses apports possibles à destination du monde socioéconomique.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 15 décembre 2023 à 08 h 45

Fin : 15 décembre 2023 à 18 h 00

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

Jeudi 14 décembre, à partir de 17h Réunion de travail du comité avec le Conseiller Scientifique

Vendredi 15 décembre

08 h 45 - 09 h 00	Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs
09 h 00 - 09 h 15	Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique
09 h 15 - 09 h 45	Entretien à huis clos avec la direction de l'unité (lien zoom spécifique ou salle réservée)
09 h 45 - 10 h 15	Entretien à huis clos avec le Vice-Président de la Commission de la Recherche (lien zoom spécifique ou salle réservée)
10 h 15 - 10 h 30	Pause
10 h 30 - 11 h 50	Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés, les émérites, les doctorants
10 h 30 - 10 h 50	Exposé liminaire par la direction de l'unité (ne pas revenir sur le bilan, mais apporter des éléments d'information neufs par rapport au dossier d'autoévaluation et le portfolio, par exemple sur l'actualité de l'équipe, etc.)
10 h 50 - 11 h 50	Discussion à partir des questions du comité
11 h 50 - 12 h 10	Réunion du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique
13 h 45 - 14 h 45	Entretien à huis clos avec les enseignants-chercheurs statutaires , sans la présence de la direction (actuelle, passée et/ou future)
14 h 45 - 15 h 15	Entretien à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants
15 h 15 - 15 h 45	Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche : ingénieurs, techniciens et administratifs
15 h 45 - 16 h 00	Pause
16 h 00 - 16 h 15	Entretien à huis clos avec la direction de l'unité (lien zoom spécifique ou salle réservée)
16 h 15 - 17 h 30	Réunion à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique Second <i>debriefing</i> du comité. Préparation du rapport d'évaluation.
17 h 30	Fin de la visite

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES



LE RECTEUR

Monsieur le Président Stéphane LE BOULET
HCÉRES
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

PARIS, le 20 mars 2024

Nos réf. : 045-2024/SG

Objet : Observations générales de la tutelle relatives au rapport d'évaluation DER – PUR 250024279 – RCS
Unité de Recherche « Religion, Culture & Société » de l'Institut Catholique de Paris

Monsieur le Président,

Le rapport d'évaluation de l'Unité RCS – Unité de recherche – Religion, culture et société, sous tutelle des établissements et organismes de l'Institut Catholique de Paris nous est parvenu en date du 7 mars 2024. Conformément aux directives qui accompagnent l'envoi du rapport – le délai temporel à respecter et les clauses de confidentialité afférentes –, la tutelle de l'établissement, réunie en session plénière, a pris dûment connaissance du document.

L'extrême rigueur et précision du rapport de restitution, le caractère prospectif des recommandations, la mise en valeur de la trajectoire de l'UR dans son environnement ad intra et ad extra, les infléchissements et les points de vigilance exprimés avec grande clarté et rigueur, sont autant d'éléments qui donnent à l'UR RCS une orientation décisive pour la prochaine campagne d'évaluation.

La tutelle n'émet aucune observation relative à des données factuelles qu'il conviendrait de corriger. Néanmoins, nous notons l'absence d'une mention nominative sous la rubrique, « Représentant des établissements et organismes tutelles de l'Unité de Recherche », à la p. 3 du DER. Il convient d'ajouter, sous ladite rubrique, le nom du représentant de l'établissement et organisme tutelle : M. Emmanuel Petit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Emmanuel PETIT

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)